

# Soutenir financièrement le développement de circuits courts des entreprises de la relève

## DEMANDE

La relève demande au gouvernement de développer des programmes de soutien financier pour accompagner les relèves lors du développement d'un circuit court de commercialisation aux consommateurs.

## ENJEUX

Suite aux crises successives qui ont frappé l'agriculture : hausse des taux d'intérêts, augmentation du prix du carburant, menaces de tarifs douaniers, etc., plusieurs agriculteurs ont entamé une transition vers les circuits de distribution courts. Ce changement force les entreprises à mettre en place de nouvelles pratiques au niveau de leur mise en marché pour répondre aux exigences grandissantes de leur clientèle qui cherche des produits locaux, frais, diversifiés et dont elle connaît la provenance. Ce type de mise en marché entraîne aussi une mise en valeur du secteur agricole puisqu'un intérêt se tourne vers les modes de production et l'occupation dynamique du territoire. La relation entre les producteurs et les consommateurs qui découle des circuits courts est bénéfique pour tous, mais elle entraîne souvent des investissements lors de son développement.

De plus, l'étiquetage et l'affichage de la provenance des produits devraient contribuer à la mise en valeur de ces pratiques. Cependant, l'étiquetage final du produit n'a pas l'obligation d'indiquer sa provenance, ce qui peut avoir un impact sur le niveau de confiance du consommateur et, ultimement, sur son choix. Il en va de même pour le rayon des fruits et légumes frais où l'affichage en magasin peut proposer plus d'un pays de provenance pour un même produit. La vente en circuits courts est donc la seule manière de s'assurer que les produits finaux soient clairement identifiés comme provenant de son entreprise.

## RÉSUMÉ DE LA DEMANDE

### Financement des circuits courts

La relève demande au gouvernement de favoriser l'accès au financement des jeunes producteurs pour mettre en place un système de vente directe par un nouveau programme ou subvention, permettant ainsi aux relèves de l'ensemble du Québec d'atteindre adéquatement les objectifs de consommation locale.

